Cau FRC 331

ADRESSE

DES DAMES CITOYENNES

Du Diſtrict de St. Martin, N°. 7.,

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

LOrſque de toutes les parties de ce vaſte Empire les Citoyens s'empreſſent de vous adreſſer le tribut d'éloges que méritent vos glorieux travaux, les Citoyennes de Marſeille reſteraient-elles dans le ſilence? Au milieu de nos occupations domeſtiques, dans le ſein de nos familles, nous avons ſuivi vos premiers pas dans la légiſlation, & l'admiration, l'amour & la reconnaiſſance ſont les premières impreſſions que vous nous avez fait éprouver. Ces grands principes d'équité & de liberté, que vous fixâtes d'abord, élèverent nos ames & nous attachèrent davantage à notre Patrie. Votre intrépide fermeté à ſou-

tenir ces principes, à les consacrer en lois ; l'aurore des beaux jours que vous nous prépariez ; cette perspective riante de la prospérité de l'Empire Français & du bonheur de chaque famille en particulier ; tant de bienfaits enfin que vous offrîtes à nos regards, enflammèrent nos cœurs du feu sacré de la liberté, & accrurent l'horreur du joug sous lequel nous gémissions. En nous applaudissant de vos sublimes opérations, avec nos pères, nos époux, nos enfans & nos frères, nous sentîmes dès-lors se développer en nous ce germe de patriotisme qu'une oppression de plusieurs siècles n'avait jamais pu étouffer dans le cœur des Marseillaises.

Vous avez rétabli l'homme dans sa dignité ; vous avez brisé nos chaînes ; vous nous avez rendu à la liberté ; vous nous avez donné une patrie ; que de biens ne vous devons-nous pas, Messieurs ! Mais, pour élever ce grand édifice d'une Constitution libre, que d'obstacles ne vous a-t-il pas fallu surmonter ! Que de pièges à évitér ! que de complots à déjouer ! Vous avez eu à lutter long-tems contre les efforts de l'orgueil & de l'égoïsme, ces deux puissans mobiles du cœur humain. La pusillanimité naturelle à notre sexe, ou plutôt notre sensibilité, nous à fait quelquefois trembler pour vos jours ; mais bientôt au moindre bruit de l'orage qui se formait sur vos têtes, à la plus légère crainte de retom-

ber dans les fers d'où vous nous avez tirés ; nous ne nous ressentions en rien de la faiblesse de notre sexe ; armées de ce mâle courage, qui distigua jadis les Citoyennes Marseillaises, & semblables à ces illustres Héroïnes, qui, de leurs mains, réparaient avec ardeur les murs qu'abattait le canon ennemi, nous étions prêtes à voler au combat, à repousser vigoureusement, avec nos époux & nos concitoyens, les ennemis de la révolutiun qui seraient venus attenter à la liberté dont vous nous avez facilité la conquête.

Eh ! Messieurs, il n'a pas été éloigné ce tems où nous eussions donné à la France l'exemple glorieux de notre courage, & en même tems le spectacle douloureux des malheurs de notre Cité. Vous le savez : Marseille, la plus fidèle de l'Empire Français, a entretenu long-tems dans son sein les agens de la tyrannie, les instrumens de sa destruction. L'aristocratie y avait fixé un de ses principaux foyers ; des citoyens, égarés ou séduits, favorisaient les noirs projets du despotisme. Le reste de la France jouissait déja de vos bienfaits ; notre Cité seule gémissait plus que jamais sous le joug de ses oppresseurs. La calomnie cherchait à surprendre votre religion ; du haut de nos Bastilles devait partir la foudre qui était le signal de la contre-révolution.

Nous déplorions en silence notre cruelle position ; mais entre le régime oppressif & le

régime populaire, entre la liberté & l'eſclavage, l'alternative n'eût pas été douteuſe; héritières de l'héroïſme de nos ancêtres, nul danger ne nous eût effrayées; nous euſſions trempé nos mains dans le ſang de nos tyrans.

Padonnez, Meſſieurs, à ce ſouvenir encore affligeant, mais que nos ſuccès achèvent d'effacer de nos cœurs. Le flambeau de la vérité luit enfin dans votre auguſte Sénat à travers les nuages épais dont la méchanceté cherche à le couvrir; votre ſageſſe prévoyante a déconcerté tous les projets des ennemis de l'heureuſe révolution; vos décrets immortels triomphent, & nos cœurs s'ouvrent enfin à cette joie pure que rien ne ſaurait altérer.

La France n'eſt plus qu'une ſeule famille; un même eſprit, un même intérêt nous anime, & c'eſt là votre ouvrage. Qu'il eſt beau, qu'il eſt mémorable ce grand jour, où les Français, devenus frères, ont cimenté leur amour & l'époque de leur liberté, par le ſerment civique & fédératif qu'ils ont prêté ſolemnellement ſur l'Autel de la Patrie! Oui, Meſſieurs, les Citoyennes de Marſeille ont aſpiré à l'honneur de participer à cette Fête ſolemnelle. Nous l'avons prêté ce ſerment ſacré & inviolable; & nous avons juré d'être fidèles à la Nation, à la Loi & au Roi, de maintenir de tout notre pouvoir la Conſtitution que vous nous avez donnée.

Ces Décrets immortels, qui ſont émanés

& qui émaneront encore de votre ſageſſe; ſeront à jamais l'objet le plus ſacré de notre vénération & de notre amour. Après ce pacte fraternel, après ces engagemens ſolemnels & réciproques de vivre unis par des liens indiſſolubles; eh ! que pourront déſormais les ennemis du bien public contre cette phalange redoutable d'un peuple libre, & qui a trop bien ſenti le poids de ſes chaînes, pour ne pas connaître tout le prix de la liberté qu'il recrouve? Tenteront-ils encore, par des inſinuations perfides, de détacher adroitement les Citoyens du Corps National, ſous le prétexte incendiaire de rendre au Roi ſa liberté & ſon autorité légitime, quand depuis la Capitale juſqu'au hameau le plus reculé de l'Empire, le Français ſe félicite d'avoir arraché un Roi vraiment Citoyen du milieu de ces vils adulateurs, pour le rendre à ſon peuple qui le chérit; quand le Monarque lui-même, ſatisfait de voir ſe réaliſer enfin le vœu depuis long-tems formé dans ſon cœur, s'eſt uni à la Nation avec cette cordialité, ces expreſſions attendriſſantes, qui peignent ſi bien le deſir qu'il a d'être le Chef d'un Peuple heureux? Eſſayeront-ils encore, ces ennemis de la Nation, à mouvoir les reſſorts inſidieux du fanatiſme, quand l'homme aujourd'hui ne ſe rappelle qu'avec horreur la barbarie de ces tems, où le deſpotiſme des miniſtres d'un Dieu de paix, ne fit de la France qu'un théâ-

tre de carnage ? Ignorent-ils qu'à l'instant où les torches sont allumées pour en propager l'incendie, l'humanité, cette première vertu d'une religion sainte, arme des millions d'hommes pour en arrêter les progrès, & qu'ils deviennent eux-mêmes les premières victimes de leurs horribles machinations? (Une malheureuse Cité voisine vient de nous en donner le triste exemple). Ignorent-ils que la saine philosophie a pu persuader enfin que le faste & l'opulence contrastent manifestement avec ces vertus religieuses qui doivent caractériser les ministres de la religion; & que, rappelés à leur institution primitive, les pasteurs réunissant les vertus civiques avec la vraie piété, serviront & la religion & la patrie ?

Non, Messieurs, la France régénérée n'aura plus d'ennemis ; nous aimons à le croire : ils rougiront d'avoir arrêté le cours glorieux de vos travaux; ils ne voudront pas renoncer à ce doux nom de Français ; ils viendront tous se rallier sous l'étendard d'une sainte fraternité; vous compléterez notre bonheur ; l'Empire Français reprendra cet éclat qu'avait terni l'abus de tous les pouvoirs ; & nous, Citoyennes Patriotes, heureuses dans nos familles, nous rappellerons souvent à nos enfans toute l'étendue de vos bienfaits ; nous jetterons dans leurs jeunes cœurs ce germe du civisme que nous cultiverons soigneuse-

ment ; dès leur plus bas âge, nous graverons dans leur esprit ces droits sacrés de l'homme & du citoyen, ces lois justes & sages qui doivent faire leur bonheur ; nous leur apprendrons enfin, à aimer leur patrie, à défendre comme nous la Constitution.

Tels sont les engagemens que nous contractons aujourd'hui ; tels sont les sentimens des Citoyennes de Marseille. Daignez, Messieurs en agréer l'hommage ; nous vous en conjurons par l'amour sacré de la Patrie, par ce pacte fraternel, par ce nom glorieux de Citoyennes Françaises. Perfectionnez ce grand œuvre de notre régénération : que tous les peuples de la terre admirent votre ouvrage & envient notre bonheur!

Nous sommes avec respect,

MESSIEURS,

Les Dames Citoyennes du District de St. Martin, Nº. 7.

Raimbault, Boude, Elisabeth Girard, Chavignot, Verdet, Marie Blanc, Blanc, cadette ; Rose Durieu, Fabre, Causimon, Albran, Burle, Françoise Morant, Françoise Roux, Adélaïde Tufreau, Donjon, Suran, aînée ; Mion Rousset, Draveton, Cauviere, Revaute, Déluze, Goirand, Peyron, Vernet, aînée ; Vernet, cadette ; Vernet, mère ; Vernet, fille ; Blanche Fleur, Roman, aînée ; Roman, cadette ; Roubeau, mère ; Roubeau Estienne, Vion, Cathérine Rey, Chabeau, Cauvine, Janolle, Ve. Rolland, Brochet, Jeanne Fouque, Beranger, Nitard, Louise Tortin, Gay,

Baudoin, David, Maillet, fille; Henriette Michel, Matabon, Roſe Maillet, Anne Begue, Tapoul, Balazard, Marie Iſoard, Dapus, Martin, Reymoné, Billaud, Cavel, Jourdan, Plaſſin, Baſſi, Marie Fabre, Françoiſe Friſon, Michel, Fournier, Brard, Montbrion, Michel, Berenguier, Babet, Fabreſſe, Cathérine Forte, Dernier, Evrard, Erouard, Pivau, Pivau, belle-fille; Roſe Duvale, Hellie, Orgon, Vial, Odde, Arman, Marie Sauvanne, Urſulle Sauvanne, Seveſtre, mère; Seveſtre, fille; Boutenoir, Seguiés, Guitton, Pointié, Jaubert, Arnaud, Claſtrier, Eſpagnole, Louiſe Fabre, Henriette Pinque, Anſelme, Françoiſe Sarazin, Marianne Sarazin, Meiſſel, Sigaud, Greſſe, Perette Chompré, Auguſtine Chompré, Thérèſe Eſtienne, Vergé, Monté, Bouvié, Louiſe Daruty, Veuve Guitton, Carbonnel, Eſtelonne, Marie Foucaude, Hypolite Foucaude, Guizofle, Gandolphe St. Loup, Jeanne Aubert, Cucurni, Patrice, Alingri, Paſquet, Jeanne Gaubet, Marie Martin, Nicolle, Autran, Beaux, Roſe Giraud, Eliſabeth Giraud, Gabrielle Giraud, Thérèſe Giraud, Barthelemy, Aſtier, Bonfils, Marie Morel, Marie Beleau, Iſner, Julienne, Henriſie, Paſtourel, Mignonade, Galer, Gaud, Anne Fabre, Beſrion, Cluny, Julien, Chaperon, Garcin, Troubat, Eſpiaud, Clairon Icard, Criſtain, Joberte, Duvernois, Dagnan, Gavari, Jeanne André, Henriette Cavalle, Meziere, Vacheria, Aſtournel, Marianne Aſtournel, Louiſe Levant, Marie Balajat, Louiſe Boubeaut, Roſe Roubeaut.

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de J. Mossy, Père & Fils, Imprimeurs de la Nation, du Roi & de la Ville. 1790.